



Le tourisme aux Antilles : à la reconquête d'une plus large clientèle

Le tourisme dans les territoires ultramarins constitue l'un des atouts de l'économie locale. Une meilleure desserte par avion et par bateau de croisière permet d'accueillir une plus large clientèle principalement métropolitaine mais également antillaise et américaine. Si le Sud Grande-Terre, Deshaies, les Saintes en Guadeloupe et l'Espace Sud en Martinique concentrent l'essentiel de la fréquentation touristique, les autres communes donnent accès à un tourisme diversifié. L'hébergement et la restauration, deux piliers du tourisme représentent plus de 4 % de l'emploi salarié en Martinique et en Guadeloupe. Bien que l'hébergement touristique génère une valeur ajoutée supérieure à celle de la restauration, cette dernière dégage un meilleur taux de marge aux Antilles.

Baptiste Raimbaud, Floraline Cratère, Dominique Trefoloni

En 2017, les destinations Guadeloupe et Martinique gagnent en attractivité. La fréquentation touristique est en hausse, de 19 % en Martinique et de 13 % en Guadeloupe entre 2016 et 2017. Cette augmentation est portée essentiellement par le secteur des croisières (+ 45 % en Martinique et + 15 % en Guadeloupe), mais également par le tourisme de séjour (+ 11,8 % en Guadeloupe et + 3,1 % en Martinique). La hausse de fréquentation touristique se traduit par une augmentation du nombre de nuitées consommées dans l'hôtellerie (+ 23,6 % en Guadeloupe et + 8,6 % en Martinique).

Une clientèle majoritairement française

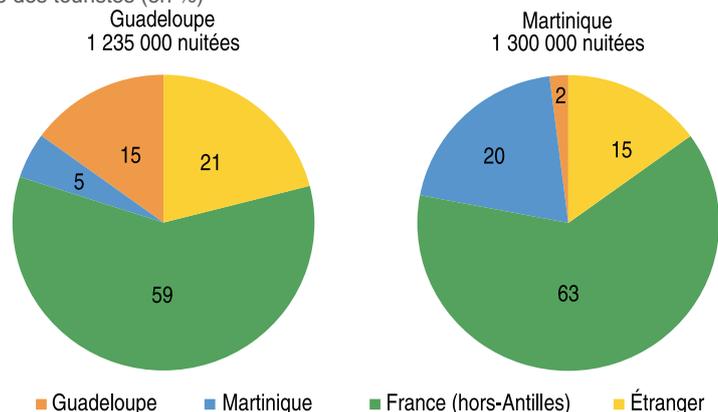
En 2017, la fréquentation dans les hôtels antillais s'établit à 2 500 000 nuitées, réparties de manière équitable entre la Guadeloupe et la Martinique. La majorité de ces nuitées sont effectuées par des Français provenant de France hors Antilles (63 % en Martinique et 59 % en Guadeloupe, dont 1 % prove-

nant de Guyane). La clientèle antillaise concentre 21 % des nuitées. Néanmoins, les touristes antillais privilégient leur région de résidence. Les touristes étrangers arrivent en troisième position avec 18 % des nuitées. Ils se tournent da-

vantage vers la Guadeloupe que vers la Martinique. En Guadeloupe, les nuitées étrangères sont plus nombreuses que les nuitées des résidents alors que la situation est inverse en Martinique. Ces visiteurs étrangers viennent principalement

1 La majorité des touristes séjournant dans les hôtels antillais sont des Français métropolitains

Répartition des nuitées dans les hôtels de Guadeloupe et de Martinique en 2017 selon l'origine des touristes (en %)



Lecture : 63 % des touristes séjournant dans les hôtels de Martinique viennent de France hors Antilles.
Source : Insee, Enquête de fréquentation hôtelière 2017.

d'Europe et d'Amérique du Nord. L'arrivée de la clientèle nord-américaine s'explique essentiellement par l'ouverture de lignes directes et régulières depuis New York ou encore Fort-Lauderdale en Floride.

Selon leur provenance, les touristes ne sont pas attirés par les mêmes pôles touristiques. En Guadeloupe, les hôtels du sud de la Grande-Terre sont fréquentés majoritairement par des Français métropolitains. Dans la commune de Deshaies, la clientèle étrangère est bien plus présente que sur le reste du territoire. Alors qu'aux Saintes, le tourisme interne est plus important que pour le reste de la Guadeloupe.

En Martinique, les touristes étrangers semblent préférer Sainte-Anne. Aux Trois-Îlets, la clientèle française venue de métropole est plus importante que pour le reste de la Martinique. Alors que les Martiniquais préfèrent les communes du Diamant et du Vauclin.

La diversité des touristes permet, aux Antilles, de conserver une activité touristique toute l'année. En effet, les touristes européens et nord-américains sont principalement présents en hiver, haute saison touristique aux Antilles caractérisée par la présence d'opérateurs aériens low cost pour la clientèle américaine. Les touristes des Antilles françaises, du reste de la Caraïbe ou d'Amérique du Sud permettent d'assurer une activité hôtelière en été.

En plus des hôtels, la Guadeloupe et la Martinique proposent un grand nombre de meublés touristiques qui, d'après l'Observatoire Régional du Tourisme, attirent 30 % des touristes séjournant sur le territoire.

Les croisières amènent, elles aussi, des touristes qui visitent le territoire mais n'effectuent pas de nuitées. En 2017, 467 000 touristes ont visité la Martinique dans le cadre d'une croisière, dont 406 000 pour lesquels la croisière était basée dans la région. En Guadeloupe, 320 000 touristes ont visité les îles de l'archipel dans le cadre d'une croisière, dont 214 000 pour lesquels la croisière était basée dans la région (figure 1).

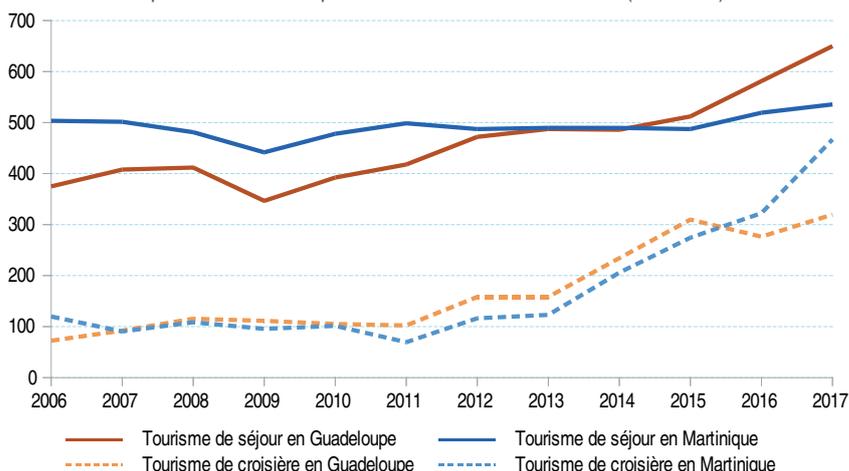
Des plaisanciers visitent aussi les îles. La marina du Marin en Martinique peut accueillir 940 bateaux, quand celles de Guadeloupe peuvent en accueillir plus de 1 700. C'est ainsi plusieurs dizaines de milliers de plaisanciers qui se rendent chaque année aux Antilles françaises.

Un pôle touristique dans le sud de la Martinique...

En Martinique, les offres d'hébergements touristiques sont surtout concentrées au sud de l'île. La commune des Trois-Îlets propose 8 300 lits dont 1 600 en hôtellerie. Sainte-Luce regroupe 6 100 lits dont 1 500 en hôtellerie et Sainte-Anne 8 000 dont 700 en hôtellerie. Le Diamant compte 500 lits

2 Essor du tourisme de séjour en Guadeloupe et record de croisiéristes en Martinique en 2017

Évolution de la fréquentation touristique aux Antilles de 2006 à 2017 (en millier)

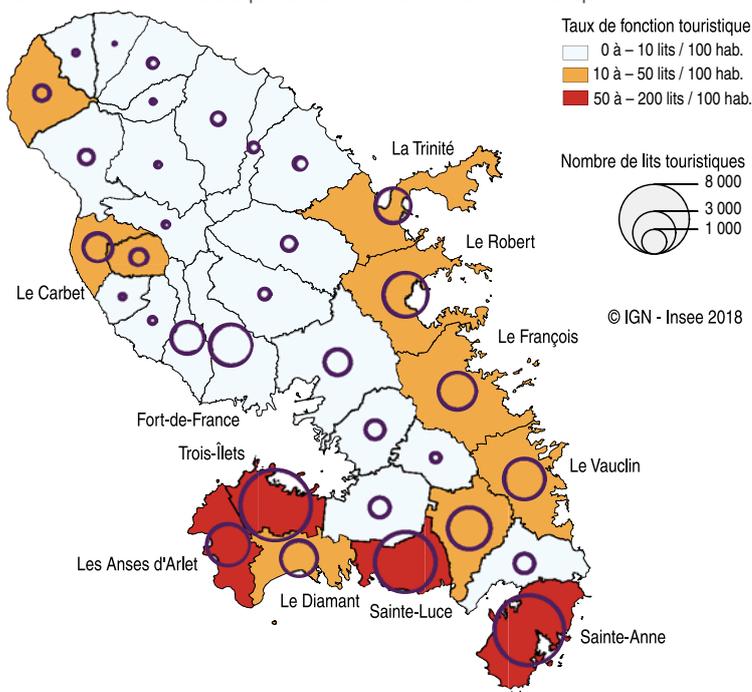


Lecture : en 2017, le tourisme de séjour totalise 649 900 visiteurs en Guadeloupe et 535 600 en Martinique et le tourisme de croisière s'élève à 467 000 visiteurs en Martinique et 319 600 en Guadeloupe.

Sources : Observatoire Régional de Tourisme, Guadeloupe Port Caraïbes et Comité Martiniquais du Tourisme.

3 Le Sud de la Martinique, des Trois-Îlets à Sainte-Anne, forme le pôle touristique de la région

Nombre de lits et fonction touristique dans les communes de Martinique



Source : Insee, Recensement de la population 2015 (exploitation principale).

en hôtellerie. L'est de la Martinique offre également des possibilités d'hébergements touristiques près du littoral atlantique. Les communes du Diamant, du Vauclin, du François et de Trinité disposent chacune de plus de 2 000 lits dont plus de 200 en hôtellerie.

Par ailleurs, les Anses-d'Arlet, Rivière-Pilote et Le Robert comptent environ 3 000 lits touristiques, malgré l'absence d'hôtels. Fort-de-France et les communes voisines regroupent 5 500 lits touristiques incluant plus de 1 000 lits en hôtellerie répartis dans sept hôtels différents (figure 3).

... et trois pôles touristiques différents en Guadeloupe

En Guadeloupe, l'offre hôtelière repose sur 49 établissements, principalement des 3 étoiles (17 hôtels) et des hôtels non classés (18 hôtels). Ces hôtels offrent plus de 6 000 lits, principalement au sud de la Grande-Terre (2 570 lits en hôtellerie au Gosier, 1 920 à Sainte-Anne et 460 à Saint-François). La commune de Deshaies, second pôle touristique, concentre plus de 860 lits en hôtellerie. Enfin, la commune de Terre-de-Haut, dans l'archipel des Saintes, compte 280 lits. Néanmoins, plus de 90 % de l'offre

d'hébergement se fait par l'intermédiaire de résidences secondaires qui peuvent être proposées en location touristique, soit 77 840 lits. Ainsi, les communes du sud de la Grande-Terre, Le Gosier, Sainte-Anne et Saint-François, comptent respectivement 40, 75 et 110 lits touristiques pour 100 habitants. La commune de Deshaies offre 160 lits pour 100 habitants, et celles de Terre-de-Haut et de Terre-de-Bas respectivement 100 et 60 lits pour 100 habitants (figure 4).

L'hôtellerie-restauration, moteur économique des pôles touristiques

Le secteur de l'hôtellerie-restauration représente plus de 4 % de l'emploi salarié en Guadeloupe et en Martinique.

Néanmoins, l'emploi dans ce secteur est concentré dans les pôles touristiques. En Martinique, les communes de Sainte-Anne, des Trois-Îlets et de Sainte-Luce, concentrent respectivement 27 %, 21 % et 15 % de l'emploi dans l'hôtellerie-restauration. Ces trois communes totalisent ainsi 63 % de l'emploi salarié dans ce secteur. Un quart de ces emplois sont situés à Fort-de-France, mais ramené à l'activité de la commune, cela ne représente que 3,1 % de l'emploi salarié.

En Guadeloupe, le sud de la Grande-Terre rassemble 36 % des emplois avec respectivement 16 %, 14 % et 6 % dans les communes de Sainte-Anne, du Gosier, et de Saint-François. La commune de Deshaies et l'archipel des Saintes regroupent 24 % et 19 % de l'activité salariée de l'hôtellerie-restauration.

En 2017, la Guadeloupe compte plus d'entreprises et de créations d'entreprises dans l'hôtellerie-restauration que la Martinique (figure 5).

Aux Antilles, comme dans l'Hexagone, les établissements de restauration sont plus nombreux que ceux de l'hébergement.

Depuis 2015, l'hôtellerie-restauration connaît un renouveau, dépassant en 2018 les niveaux d'emploi de 2012. Au deuxième trimestre 2018, l'activité regroupe 5 122 emplois en Martinique et 4 913 emplois en Guadeloupe.

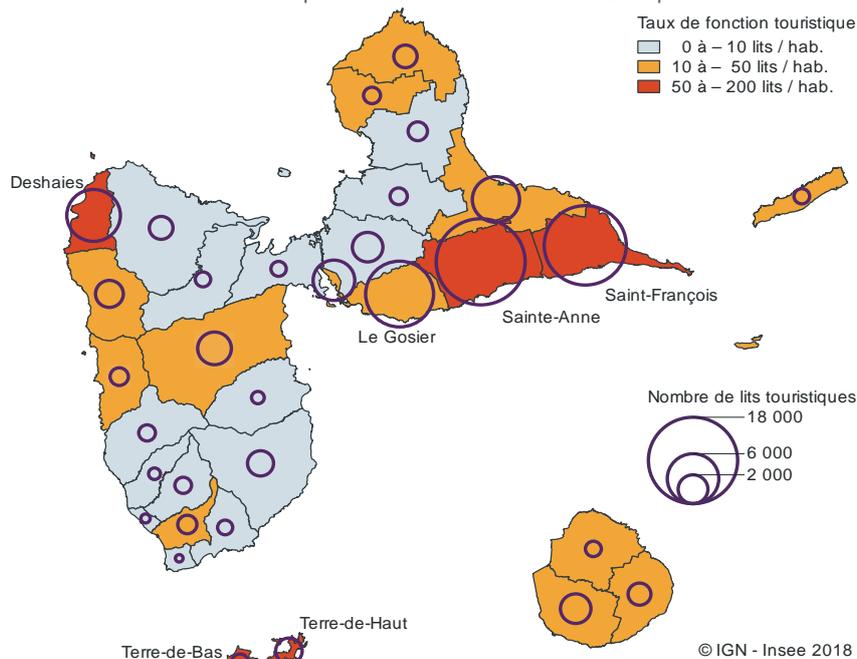
La fin d'année 2018 s'annonce prometteuse en Guadeloupe grâce à l'évènement sportif quadriennal, la Route du Rhum – Destination Guadeloupe. Cette onzième édition pourrait avoir un effet dynamisant pour le tourisme. Les hôtels et les restaurants pourraient ainsi bénéficier d'une hausse de la fréquentation touristique, comme lors des éditions précédentes.

En Guadeloupe, l'hébergement et la restauration dégagent une meilleure marge qu'en Martinique

Dans la branche de l'hôtellerie-restauration, le taux de valeur ajoutée, qui rapporte la valeur ajoutée au chiffre d'affaires, est de

4 Le Sud Grande-Terre, Deshaies et l'archipel des Saintes forment les trois pôles touristiques de l'île

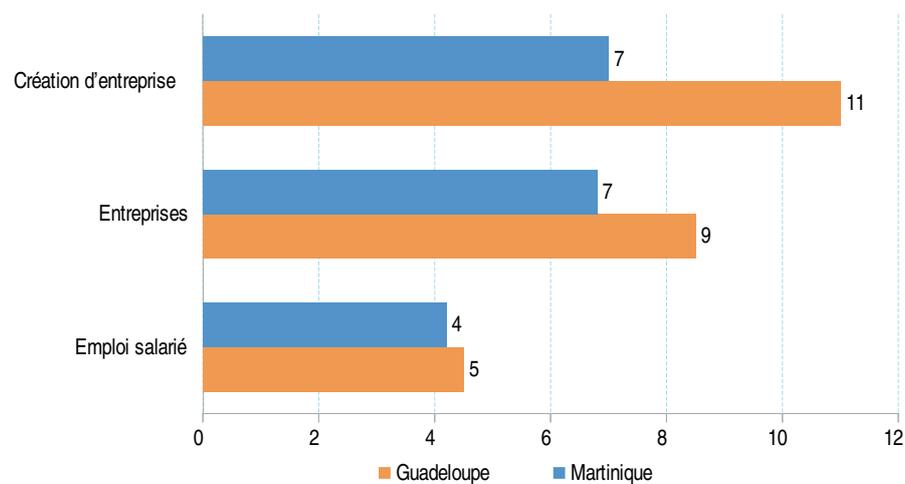
Nombre de lits et fonction touristique dans les communes de Guadeloupe



Source : Insee, Recensement de la population 2015 (exploitation principale).

5 L'hôtellerie-restauration regroupe plus de 4 % de l'emploi salarié aux Antilles

Parts des créations d'entreprise, du nombre d'entreprises et de l'emploi salarié du secteur de l'hôtellerie-restauration aux Antilles en 2017 (en %)



Lecture : en 2017, les créations d'entreprise dans l'hôtellerie-restauration représentent respectivement 11 % et 7 % des nouvelles entreprises en Guadeloupe et en Martinique.

Sources : estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Tourisme de séjour et tourisme de croisière aux Antilles

Le tourisme de séjour décolle en Guadeloupe...

En Guadeloupe, le tourisme de séjour atteint un niveau inédit depuis le début des années 2000. En 2017, 650 000 touristes y ont séjourné soit une progression de 34 % en trois ans (figure 2). Depuis 2016 des investissements sont réalisés afin d'augmenter l'attractivité de la Guadeloupe. La rénovation des établissements hôteliers renforce la modernisation et la montée en gamme de l'offre hôtelière guadeloupéenne qui doit faire face à la concurrence des autres destinations touristiques du bassin caribéen. L'extension de l'aéroport Pôle Caraïbes a pour ambition d'atteindre la cible de 1 million de touristes à l'horizon 2020. Quant au tourisme de croisière, après un repli en 2016, il repart à la hausse et atteint le nombre de 320 000 croisiéristes. Le Port de Pointe-à-Pitre est aussi au cœur d'un projet de rénovation important connue sous le nom de Karukera Bay qui aidera à redynamiser le secteur.

... et le tourisme de croisière a le vent en poupe en Martinique

En Martinique, le nombre de croisiéristes a atteint un nombre record de 467 000 touristes en 2017. La fréquentation touristique des croisiéristes a quadruplé en cinq ans. Les investissements réalisés dans le Grand Port Maritime de la Martinique ont permis d'accueillir davantage de navires de croisière. Le passage des cyclones Irma sur d'autres îles de la Caraïbe a également occasionné une hausse des rotations des bateaux de croisière en Martinique. Le tourisme de séjour est en légère hausse avec 536 000 touristes en 2017, contre 519 000 en 2016.

niveau équivalent aux Antilles. Dans l'hébergement touristique martiniquais la valeur ajoutée représente 48 % du chiffre d'affaires contre 43 % en Guadeloupe. La tendance est inversée dans la restauration où le taux de valeur ajoutée atteint 39 % en Guadeloupe et 37 % en Martinique (figure 6).

La valeur ajoutée permet de rémunérer le facteur travail, au travers des salaires et des charges sociales et le facteur capital grâce à l'excédent brut d'exploitation. En Martinique, la part des frais de personnel dans la valeur ajoutée est plus élevée qu'en Guadeloupe, quel que soit le secteur. Cela s'explique en partie par une masse salariale plus importante dans l'hébergement et la restauration en Martinique pour un moindre nombre d'unités qu'en Guadeloupe.

Dans l'hôtellerie martiniquaise, la quasi-totalité de la valeur ajoutée est utilisée pour les frais de personnel (92 %) alors qu'elle représente 76 % de la valeur ajoutée dans le secteur hôtelier guadeloupéen. Dans la restauration, les charges de personnel pèsent

73 % de la valeur ajoutée en Martinique, niveau supérieur à celui de la Guadeloupe (69 %).

Le taux de marge rapporte l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée. La plus

faible part des frais de personnel dans la valeur ajoutée permet à la restauration de dégager un taux de marge supérieur à celui de l'hôtellerie en Guadeloupe et en Martinique. ■

6 Hôtellerie-restauration : des taux de marges plus importants en Guadeloupe qu'en Martinique

Indicateurs de performance des sous-secteurs de l'hébergement et de la restauration aux Antilles en 2015 (en %)

	Taux de valeur ajoutée		Part des frais de personnel		Taux de marge	
	Guadeloupe	Martinique	Guadeloupe	Martinique	Guadeloupe	Martinique
Hébergement	43	48	73	86	27	14
dont Autres hébergements touristiques	33	46	48	71	52	29
dont Hôtels	44	48	76	92	24	8
Restauration	39	37	69	73	31	27
dont Restauration traditionnelle	43	37	64	67	36	33
dont Restauration rapide	35	38	74	82	26	18
dont Débits de boisson	35	24	68	71	32	29
Total	41	40	71	78	29	22

Lecture : le taux de marge de l'hôtellerie-restauration en Guadeloupe est de 29 % en 2015.

Source : Insee, Esane 2015.

Le tourisme en Guyane

En 2017, la Guyane compte 29 hôtels, offrant 1 500 chambres. La fréquentation de ces hôtels est en hausse : 370 000 nuitées ont été enregistrées durant l'année 2017, soit une augmentation de 3 % en un an. Ces nuitées concernent d'abord des Français (77 % de la clientèle). La moitié des nuitées sont effectuées par des touristes de l'Hexagone, deux sur dix par des Guyanais et une sur dix par des Antillais. Les autres pays d'Europe constituent 16 % des nuitées, l'Amérique du Sud et les Caraïbes 5 % et l'Amérique du Nord 2 %. Le tourisme en Guyane est un tourisme d'affaires : en 2016, 4 % des visites sont liées à des missions au Centre Spatial Guyanais (CSG), 36 % à d'autres secteurs professionnels et 4 % aux études ou stages. C'est également un tourisme fortement affinitaire : 41 % des touristes en Guyane rendaient visite à des parents ou des amis.

L'activité spatiale attire deux tiers des visiteurs étrangers, les communes de Kourou et de Sinnamary en bénéficiant directement. On compte, en 2016, 19 600 visiteurs grand public au CSG et 12 570 invités aux lancements Ariane, Soyouz et Vega.

En plus des 3 000 lits touristiques en hôtellerie, la Guyane propose 4 900 lits dans des résidences secondaires en location saisonnière, dont 500 lits dans les communes non-routières de Guyane.

Sources : Insee et Comité du Tourisme de la Guyane

Définitions

Fonction touristique

Elle correspond au nombre de lits à vocation touristique pour 100 habitants dans une commune.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

Valeur ajoutée

Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

Taux de valeur ajoutée

Le taux de valeur ajoutée mesure la capacité à créer de la valeur par euro de chiffre d'affaires. Il est égal au rapport de la valeur ajoutée hors taxes par le chiffre d'affaires.

Taux de marge

C'est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et la valeur ajoutée. Il s'agit de la part de la richesse dégagée qui revient à l'entreprise.

Part des frais de personnel

La part de frais de personnel mesure la part de la richesse qui est utilisée pour rémunérer les salariés (y compris les cotisations sociales à la charge de l'employeur). Elle est égale au rapport des charges de personnel sur la valeur ajoutée au coût des facteurs.

Excédent brut d'exploitation

Résultat qui reste à l'entreprise une fois payées les charges de fonctionnement.

Pour en savoir plus

- « Tourisme - Nette embellie de la fréquentation hôtelière », Bilan économique Guadeloupe en 2017, *Insee Conjoncture n° 4*, mai 2018.
- « Tourisme - Les croisiéristes portent le tourisme martiniquais à son plus haut niveau », Bilan économique Martinique en 2017, *Insee Conjoncture n° 4*, mai 2018.
- *Rapport ledom Guadeloupe 2017* – Section 7 Le tourisme, mai 2018.
- *Rapport ledom Martinique 2017* – Section 7 Le tourisme, mai 2018.
- Comité du Tourisme de la Guyane : <http://www.guyane-amazone.fr/chiffres-cles-statistiques>.

